

217C2360
FR0011800218-FS0984

6 octobre 2017

Déclaration de franchissement de seuil (articles L. 233-7 du code de commerce)

AWOX

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 octobre 2017, la société anonyme Veom¹ (27 avenue de l'Opéra, 75001 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 octobre 2017, le seuil de 1/3 des droits de vote de la société AWOX et détenir 801 164 actions AWOX représentant 1 427 328 droits de vote, soit 21,87% du capital et 33,07% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total de droits de vote de la société AWOX consécutive à la conversion d'obligations convertibles en actions.

¹ Contrôlée par M. Alain Molinié.

² Sur la base d'un capital composé de 3 663 428 actions représentant 4 315 949 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.